

## Fermeture temporaire du chemin de l'Abérieu

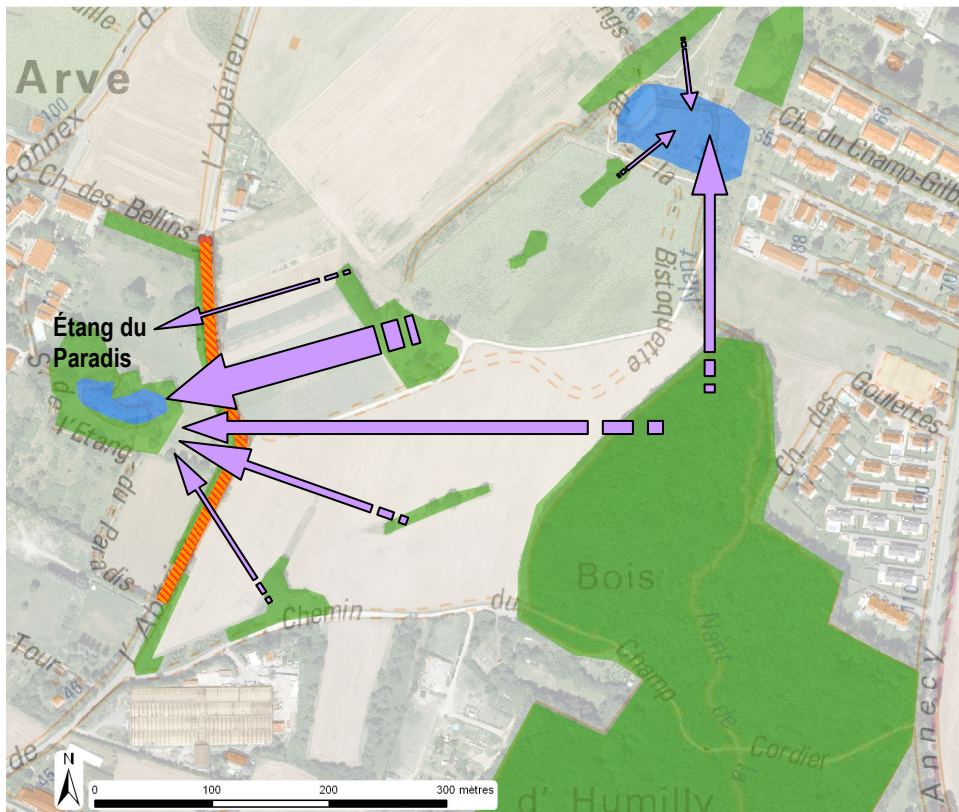
<b>Localisation</b> : Chemin de l'Abérieu (330m), du chemin des Bellins (au nord) au sentier de l'Étang du Paradis (au sud)
<b>Durée</b> : chaque année, du 15 janvier au 15 mars
<b>Espèces concernées</b> : Crapaud commun, triton alpestre, triton palmé, (grenouille rousse)

### Descriptif

Une grande partie des amphibiens de la région du Bois d'Humilly (Plan-les-Ouates) convergent au printemps en direction de l'étang du Paradis (voir carte ci-dessous) pour s'y reproduire.

Plus d'une centaine de crapauds communs, tritons alpestres et tritons palmés se font ainsi écraser chaque année sur un petit tronçon du chemin de l'Abérieu, malgré le faible trafic.

Le site du Paradis est inscrit – conjointement à la Bistoquette – à l'inventaire des sites d'importance nationale pour la reproduction des batraciens (OBat) depuis 2007 grâce à de grandes populations de tritons (plus de 2000 tritons) dans un des rares plans d'eau temporaires genevois.



*Déplacement schématique des batraciens (violet) et mortalité routière constatée en 2006-2007 (orange) sur le site des étangs de la Bistoquette et du Paradis.*

La durée des migrations est d'environ trois semaines, réparties entre le mois de janvier et le mois de mars selon les conditions météorologiques de l'année. Sur la base de la problématique décrite ci-dessus et en particulier les variations de la période de migration, nous conseillons une fermeture annuelle temporaire du 15 janvier au 15 mars.

Des panneaux pourront également être disposés à chaque extrémité du chemin pour présenter les raisons de cette mesure.